

MAIRIE
DE TREBEURDEN

EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT, le ONZE du mois de DECEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN,
dûment convoqué le 04 décembre 2020 s'est réuni en séance ordinaire,
sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire.

Présents : BOIRON, BILLIOU, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, JEZEQUEL,
LANGLAIS, LE BERRE, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE PENVEN, LE PROVOST,
MAILLAUD, MAINAGE, MONFORT, MULLER, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN,
TOPART, VELLA.

Procurations : HUCHER à MAINAGE, JULIENNE à LE PROVOST, LE BIHAN à HALNA

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Franck LE PROVOST
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

OBJET : TARIFS 2021 DE LA SOCIETE DU PORT DE PLAISANCE DE TREBEURDEN

Délibération rendue
exécutoire, après
envoi en Préfecture,
le
16 décembre 2020

Pour le Maire,
Bénédicte
BOIRON,

Madame le Maire informe l'Assemblée de la transmission de la SPPT à la
Commune, d'une proposition de tarifs 2021 (*redevances de stationnement et
d'abonnement annuels, manutentions et prestations diverses*) et des éléments
relatifs au budget prévisionnel.

Elle précise que ces documents ont été présentés au Conseil Portuaire réuni le
09 décembre 2020 qui a émis un avis favorable sur la proposition des tarifs 2021.
Une hausse de +2% est envisagée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis favorable du Conseil Portuaire en date du 09 décembre 2020,

- **EMET un avis favorable** à l'application des tarifs 2021 présentés par la
Société du Port de Plaisance de Trébeurden.



Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON